

LE THÉÂTRE D'ABDERA
(données archéologiques)*

0.1 L'ancienne Abdera, «καλή Τητῶν ἀποικία»¹ et déjà à la fin du Vème siècle avant J.-C. «πόλις ἐν ταῖς δυνατωτάταις τότε οὔσα τῶν ἐπὶ Θράκης» d'après Diodore (XIII 72,2), est située sur le littoral de la Thrace à 24 kilomètres sur ligne droite au Sud-Est de la ville de Xanthi². Elle était connue pour son

* Cette communication a été présentée au IIIème Congrès Internationale d'Études du Sud-Est Européen (Bucarest, 4-10 septembre 1974).

Abbreviations: *AD* = Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον. *AM* = Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Athenische Abteilung. *BCH* = Bulletin de Correspondance Hellénique. *JDI* = Jahrbuch des deutschen Instituts. *ΠΑΕ* = Πρακτικά τῆς Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας. *RE* = Real-Enzyklopädie der klassischen Altertumswissenschaft (Pauly-Wissowa).

1. Strabo 14.1.30.

2. Cf. Apollodorus II 5,8. Diodorus XV 36; XXX 6; XXXI 8.8. Eusebius, *Chron.* II 86. Herodotus I 168; VI 46, 47; VII 109, 120, 126, 137; VIII 120. Livius XLIII. IV 8. Pindarus, *Παιὰν* II, Ἀβδηρίταις. Philostratus, *Imag.* II 25. Plinius, *Nat. Hist.* IV.XI 42. Stephanus Byzantius, Ἀβδηρα. Strabo, Ἀποσπασμάτια ἐκ τοῦ Ζ', 43 (44), 46 (47); 11.14.12; 14.1.30. Thucydides II. XXIX 1; II. XCVII 1.

Cf. (1) *American Journal of Philology* I (1935) 142. K.J. Beloch, *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt*, Leipzig 1886, p. 214. K. J. Beloch, *Griechische Geschichte*, I 1, Berlin und Leipzig 1924, pp. 255, 373; I 2, Berlin und Leipzig 1926, pp. 74, 232, 235; II 1, Berlin und Leipzig (Nachdruck) 1927, pp. 389, 401; III 1, Berlin und Leipzig 1922, pp. 154, 302, 500; III 2, Berlin und Leipzig 1923, pp. 157, 283. J. Berard, *L'expansion et la colonisation grecque jusqu'aux guerres médiques*, Paris 1960, pp. 52, 94-95. J. Bousquet, «Inscription d'Abdère» *BCH* 62 (1938) 51-54. J. Bousquet, «Inscription de Delphes II, Acceptation de Sotéria par Abdère» *BCH* 64-65 (1940-41) 100-107. St. Casson, *Macedonia Thrace and Illyria*, Oxford 1926, pp. 202, 282. G. Dittenberger, *Sylloge Inscriptionum Graecarum*, Leipzig 1915, (207). Chr. Dunant-J. Pouilloux, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos*, II, Paris 1958, p. 235. B. P. Grenfell-A. S. Hunt, *The Oxyrhynchus papyri*, V, London 1908, p. 27. K. F. Hermann, *Gesammelte Abhandlungen*, p. 96. G. Hirschfeld, «Abdera» *RE*. Δ. Λαζαρίδης, Ἀβδηρα καὶ Δίκαα (Ἀρχαῖες ἐλληνικὲς πόλεις [ACE-Research project «Ancient Greek Cities»]), ἀρ. 6, Ἀθήνα 1971. Γ. Μπακαλάκης, «Παρανέστοι ἀρχαιότητες» *Θρακικά* 8 (1937) 21. Fr. Münzer-M. Strack, *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands*, II, Berlin 1912, pp. 3-6, 33. E. Pottier-Am. Hauvette-Besnault, «Décret des Abdéritains, trouvé à Téos» *BCH* 4 (1880) 47-59. J. Pouilloux, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos*, I, Paris 1954, pp. 10, 11, 57, 120, 217, 316. S. L. Radt, *Pindars zweiter und sechster Paian*, Amsterdam 1958, pp. 24-82. W. Regel, «Abdera» *AM* 12 (1887) 161. S. Reinach, «Inscriptions Latines de Macédoine» *BCH* 8 (1884) 49-50. Αἰκ. Ρωμιοπούλου, «Προϊστορικός συνοικισμός Λαφρού-δαρ» *AD* 20 (1965) Χρονικά, pp. 461-467. W. Ruge, «Teos» *RE*. C. Scheffler, *De rebus Teio-*

rayonnement économique¹ et intellectuel² aussi bien à l'époque de l'invasion de Xerxès³ qu'après sa libération de la domination perse par les Grecs et son entrée dans l'Alliance Athénienne⁴. Par ailleurs les sources littéraires et les précieuses indications fournies par l'épigraphie⁵ et ayant trait à ses sanctuaires, son théâtre et son agora témoignent de l'importance du point de vue archéologique de la cité d'Abdera.

0.2 Le fait le plus marquant de l'histoire des fouilles d'Abdera est la localisation et la découverte d'une part du site de l'ancien théâtre en juin 1965 ainsi que la localisation du rempart-est de la ville, à une centaine de mètres au Nord-Est du théâtre, et d'autre part celle du rempart-ouest et du rempart maritime de la ville.

C'est dans les conditions suivantes que nous avons déterminé l'emplacement des deux premiers édifices sus-mentionnés.

rum, Lipsiae 1882, pp. 14, 35. Th. Tafel, *De via militaria Romanorum Egnatia*, Tübingen 1842, p. 21.

Cf. (2) Ch. Avezou- Ch. Picard, «Inscriptions de Macédoine et de Thrace» *BCH* 37 (1913) 117-154. K. J. Beloch, *Griechische Geschichte* IV 2, Berlin Leipzig 1927, p. 347. C. Dittenberger, *op. cit.*, (147), (303). Chr. Dunant-J. Pouilloux, *op. cit.*, p. 45. M. Feyel, «Nouvelles inscriptions d'Abdère et de Maronée» *BCH* 66-67 (1942-43) 176-199. Fr. Münzer-M. Strack, *op. cit.*, pp. 13, 16, 18, 19. E. Pottier-A. Hauvette-Besnault, *op. cit.*, p. 47. L. Robert, «Sur un décret d' Abdère» *BCH* 59 (1935) 507-513.

1. Cf. Diodorus XV 36. Herodotus VII 120, 126; VIII 120. Pausanias *Periegeta* VI 5,4. Pindarus, *Παῖν II*, 'Αβδηρίταις (vers 25-26). Thucydides II. XXIX; II. XCVII.

Cf. (1) Ch. Avezou-Ch. Picard., *op. cit.*, pp. 122, 126. St. Casson, *op. cit.*, pp. 35, 53, 90, 201, 208. M. Feyel, *op. cit.*, p. 180. B. P. Grenfell-A. S. Hunt, *op. cit.*, p. 27. J. M. F. May, *The coinage of Abdera (540-345 b.c.)*, London 1966, pp. 2, 17, 44, 149, 191. B. D. Meritt-H. T. Wade-Gery-M. McGregor, *The Athenian Tribute Lists*, I, Cambridge Massachusetts 1939, pp. 128, 216; III, Princeton 1950, p. 312. Fr. Münzer-M. Strack, *op. cit.*, pp. 4, 9, 18. J. Pouilloux, *op. cit.*, pp. 113, 317.

Cf (2) J. Bousquet, *op. cit.*, p. 100. J. M. F. May, *op. cit.*, p. 38.

2. Cf. Ammianus Marcellinus XXII 8, 3. Anacreon, *Βίος*. Diogenes Laertius IX 30-58. Pindarus, *Παῖν II*, 'Αβδηρίταις. Plutarchus, *Moralia* 9F, 81B, 129A, 135E, 215E, 317A, 354D, 369A, 419A, 448A, 472D, 500D, 521D, 614E, 665F, 682F, 722B, 733D, 734F-735E, 821A, 948C, 974A, 1100A,C, 1108 B-1111, 1113E, 1124C, 1126A, 1129E, 'Αποσπάσματα 179. Stephanus Byzantius, 'Αβδηρα.

Cf. St. Casson, *op. cit.*, pp. 35, 237, 260. H. Koukouli-Chrysanthaki, «Sarcophages en terre-cuite d'Abdère» *BCH* 94 (1970) 327-360. Δ. Ι. Λαζαρίδης, *Πήλινα ειδώλια 'Αβδηρών*, 'Αθήναι 1960. Δ. Λαζαρίδης, 'Οδηγός Μουσείου Καβάλας, 'Αθήναι 1969. Fr. Münzer-M. Strack, *op. cit.*, p. 31.

3. Herodotus VI 109, 126. VIII 120.

4. Cf. B. D. Meritt-H. T. Wade-Gery-M. McGregor, *op. cit.*, I, p. 216. III, p. 312. Fr. Münzer-M. Strack, *op. cit.*, p. 9. Cf. Diodorus XIII 72, 2. Xenophon, *HG A* ' 8' 9.

5. Cf. Pindarus, *Παῖν II*, 'Αβδηρίταις (vers 5-6). E. Pottier-A. Hauvette-Besnault, *op. cit.*, p. 47. J. Bousquet, *op. cit.*, p. 100. St. Casson, *op. cit.*, p. 260. M. Feyel, *BCH* 66-67 (1942-43) 176 et les pp. 309, 317, notes 2, 4 de la présente communication.

1.1 C'est au début de l'année 1965 que nous avons commencé, en qualité d'assistant-adjoint (ἐκτακτός ἐπιστημονικός βοηθός) attaché à la XV^{ème} Éphorie des Antiquités de Kavala (siège: Xanthi), à étudier de façon systématique le site archéologique d'Abdera en nous fondant sur les résultats des fouilles précédentes, entreprises depuis 1950¹.

1.2 Les travaux avaient été menés alors en s'appuyant² sur les remarques de W. Regel concernant l'existence de deux secteurs distincts* dans la ville: l'un à l'Est et l'autre à l'Ouest³.

1.3 Les renseignements de cette première recherche topographique (1950-1964), fournis par ces fouilles permirent de:

a) Confirmer l'emplacement du rempart-ouest de la ville⁴.

b) Confirmer l'emplacement de l'agora commerciale (?) durant l'époque hellénistique dans le secteur-ouest de la ville, au Nord de la colline «Polystylon»⁵.

1.4 Bien que l'on eût déjà, depuis 1950, recherché l'emplacement de l'ancien théâtre⁶ et que l'on eût tenté de déterminer celui de l'agora⁷ et des sanctuaires de la ville —lieux connus par la tradition littéraire— les résultats obtenus jusqu'en 1964 ont permis de mettre à jour d'un point de vue général que:

1) Un grand édifice hellénistique, un atelier de fabrication de statuettes en terre cuite⁸(?);

1. Cf. *ΠΑΕ* 1950, pp. 293-302; *ΠΑΕ* 1952, pp. 260-278; *ΠΑΕ* 1954, pp. 160-172; *ΠΑΕ* 1955, pp. 160-164; *ΠΑΕ* 1956, pp. 139-140; *ΑΔ* 17 (1961-62) Χρονικά, pp. 245-248; *ΑΔ* 19 (1964) Χρονικά, pp. 376-379; *ΑΔ* 20 (1965) Χρονικά, pp. 453-461; [*ΑΔ* 21 (1966) Χρονικά, pp. 359-361; *ΠΑΕ* 1966, pp. 59-66, tables 41-64; *ΑΔ* 22 (1967) Χρονικά, pp. 429-434; *ΠΑΕ* 1971, pp. 61-71].

2. *ΠΑΕ* 1950, p. 293.

* Nous remercions le Athens Center of Ekistics of the Athens Technological Organization, 24 Strat. Syndesmuou Street, Athens 136, Greece, pour la permission de reproduire les plans 29, 33 de leur publication: Δ. Λαζαρίδης, *Ἀβδηρα καὶ Δίκαια*, No 6, de la série Research Project «Ancient Greek Cities».

3. Cf. W. Regel, *AM* 12 (1887) 165. G. Kazarow, «Zur Archäologie Thrakiens. IV Abdera» *JDI* 33 (1918) Archäol. Anz., 47-51. A. Thierfelder, *Philogelos der Lachfreund (von Hierocles und Philagrios)*, München 1968, (110): «Ἐν Ἀβδήροις διηρεῖτο ἡ πόλις εἰς δύο μέρη, οἱ τε πρὸς ἀνατολὰς οἰκοῦντες καὶ οἱ πρὸς δύσιν».

4. *ΑΔ* 17 (1961-62) Χρονικά, p. 247, table 296; *ΑΔ* 19 (1964) Χρονικά, p. 376; *ΑΔ* 20 (1965) Χρονικά, p. 453; *ΑΔ* 22 (1967) Χρονικά, p. 433; *ΠΑΕ* 1971, p. 61.

5. M. D. Lazarides, dans son rapport concernant les fouilles effectuées en 1952, se réfère à l'agora commerciale datant de l'époque hellénistique (v. *ΠΑΕ* 1952, p. 273). Par contre, dans son livre *Ἀβδηρα καὶ Δίκαια* où M. Lazarides fait usage des résultats des fouilles précédentes, il passe sous silence ce problème en question.

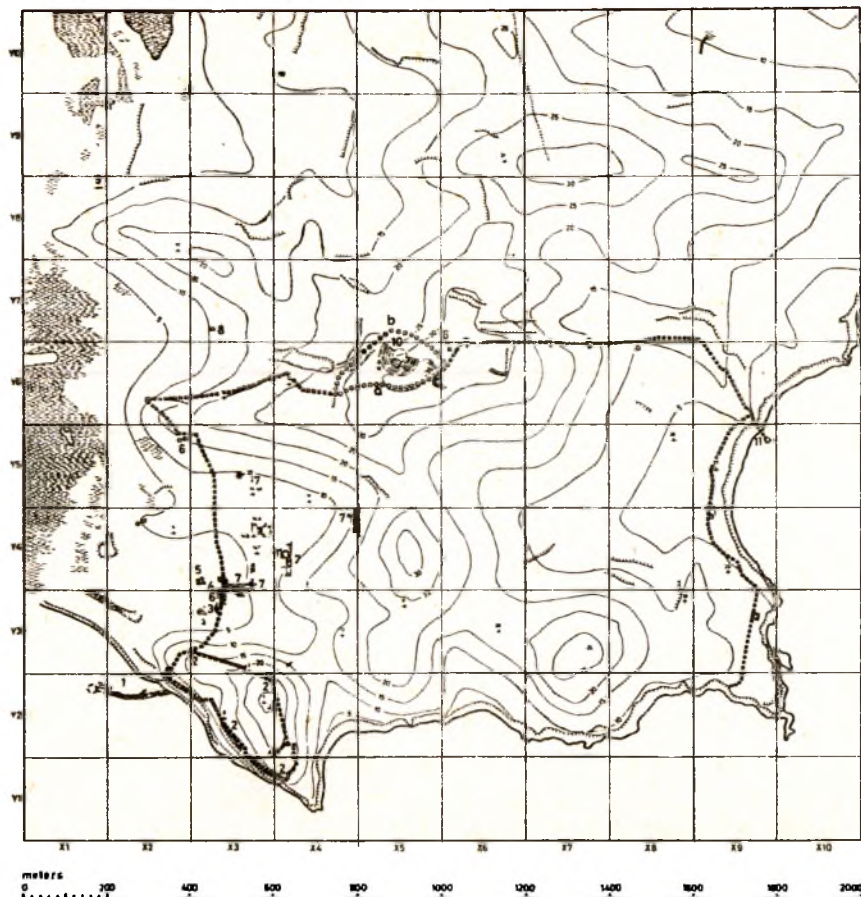
6. *ΠΑΕ* 1950, p. 302.

7. Cf. Δ. Λαζαρίδης, *Ἀβδηρα καὶ Δίκαια*, p. 38 §§ 192, 194.

8. *ΠΑΕ* 1950, pp. 294-300; *ΠΑΕ* 1952, pp. 260-66. Δ. Ι. Λαζαρίδης, *Πήλινα ειδώλια Ἀβδήρων*, p. 75.

BR-ACE-168 (001)
Fig. 21

ABDERA (EARLY 5TH CENT. B.C. - 3RD CENT. A.D.)



1. HARBOR
2. PROBABLE PLACE OF THE ANCIENT ACROPOLIS - FORTIFICATIONS OF THE BYZANTINE TOWN POLYSTYLON
3. ROMAN BUILDING (BATHS ?)
4. WEST CITY GATE
5. ROMAN BUILDING (HOUSE)
6. TOWNS

7. INSULAE OF HOUSES
8. REMAINS OF BUILDINGS AND WALLS OF A SUBURB
10. THEATRE
11. EAST HARBOR WITH CIRCULAR TOWER

- WALLS - ASCERTAINED
- PRESUMED
- PRESUMED
- ALTERNATIVE SOLUTIONS
- SWAMPS

ACE Toposurvey Dec. 1978
4. Ground survey stations

Contour lines outside walls from maps 1:5000 of the Ministry of Public Works - Survey and Industrial Service

Drawing based on archaeological data by D. Lazaridis, ACE Toposurvey and maps 1:5000 of the Ministry of Public Works

Designed by M. Zagerisliou and S. Logodimos, June 1971 - D-AGC-1027

ACE - RESEARCH PROJECT "ANCIENT GREEK CITIES"

- 2) un ensemble de maisons romaines; un autre ensemble de maisons¹;
- 3) une maison d'époque romaine²;
- 4) un édifice d'époque romaine³;
- 5) une maison d'époque hellénistique («οἰκία τῶν δελφίνων»), datant probablement du III^{ème} siècle avant J.-C.⁴;
- 6) un autre édifice d'époque hellénistique⁵;
- 7) un édifice d'époque hellénistique, un entrepôt ou un magasin d'amphores⁶;
- 8) en dernier lieu, on a découvert une maison datant probablement du IV^{ème} siècle avant J.-C.⁷.

1.5 On a également localisé trois rues de la ville⁸, tandis que, en même temps, on a constaté que pendant la période hellénistique nous avons dans le secteur-ouest d'Abdera un plan de ville régulier, selon le système d'Hippodamos⁹.

1.6 D'ailleurs, les recherches stratigraphiques ont démontré que le secteur-ouest avait été habité aux époques archaïque et classique¹⁰.

1.7 Il est à noter que, pendant les quinze années qu'ont duré les travaux¹¹, on a très peu recherché les secteurs nord et est de la ville. C'est ainsi qu'en se fondant sur une indication on n'a été amené à faire la découverte que du seul emplacement d'un édifice d'époque hellénistique¹²(?) dans ce même secteur-est et on a de même tenté sans résultat d'autres sondages¹³.

1. *ΠΑΕ* 1952, p. 275; *ΠΑΕ* 1954, p. 161; *ΑΔ* 17 (1961-62) *Χρονικά*, pp. 245, 247.

2. *ΑΔ* 19 (1964) *Χρονικά*, p. 377.

3. *ΠΑΕ* 1954, p. 164; cf. Δ. Λαζαρίδης, *Ἀβδηρα καὶ Δίκαα*, p. 39 § 197. Cf. aussi *ΑΔ* 22 (1967) *Χρονικά*, p. 430.

4. *ΠΑΕ* 1955, p. 161; *ΠΑΕ* 1956, p. 139; *ΑΔ* 19 (1964) *Χρονικά*, p. 376; *ΠΑΕ* 1966, p. 63; *ΑΔ* 22 (1967) *Χρονικά*, p. 433; *ΠΑΕ* 1971, p. 65.

5. *ΠΑΕ* 1955, p. 162.

6. *ΠΑΕ* 1956, p. 139; *ΑΔ* 19 (1964) *Χρονικά*, p. 376; *ΑΔ* 20 (1965) *Χρονικά*, p. 457.

7. *ΠΑΕ* 1954, p. 167; *ΠΑΕ* 1955, p. 160. *ΑΔ* 20 (1965) *Χρονικά*, p. 456. *ΠΑΕ* 1966, pp. 59, 62. Cf. Δ. Λαζαρίδης, *op. cit.*, p. 37 § 187.

8. *ΠΑΕ* 1954, p. 160 et p. 164. *ΑΔ* 19 (1964) *Χρονικά*, p. 376; *ΑΔ* 20 (1965) *Χρονικά*, p. 456. Cf. Δ. Λαζαρίδης, *op. cit.*, p. 40 §§ 199, 200.

9. *ΠΑΕ* 1954, p. 161; *ΠΑΕ* 1971, pp. 67, 71.

10. *ΠΑΕ* 1954, pp. 167, 172. Cf. Δ. Ι. Λαζαρίδης, *Πήλινα ειδώλια Ἀβδήρων*, p. 77. Αἰκ. Ρωμοπούλου, *ΑΔ* 20 (1965) *Χρονικά*, p. 461. *ΑΔ* 20 (1965) *Χρονικά*, p. 457. *ΠΑΕ* 1971, p. 71. Cf. *ΑΔ* 22 (1967) *Χρονικά*, p. 433; *ΑΔ* 23 (1968) *Χρονικά*, p. 361; *ΑΔ* 25 (1970) *Χρονικά*, p. 404.

11. Cf. *ΑΔ* 22 (1967) *Χρονικά*, pp. 429-434; *ΠΑΕ* 1971, pp. 61-71.

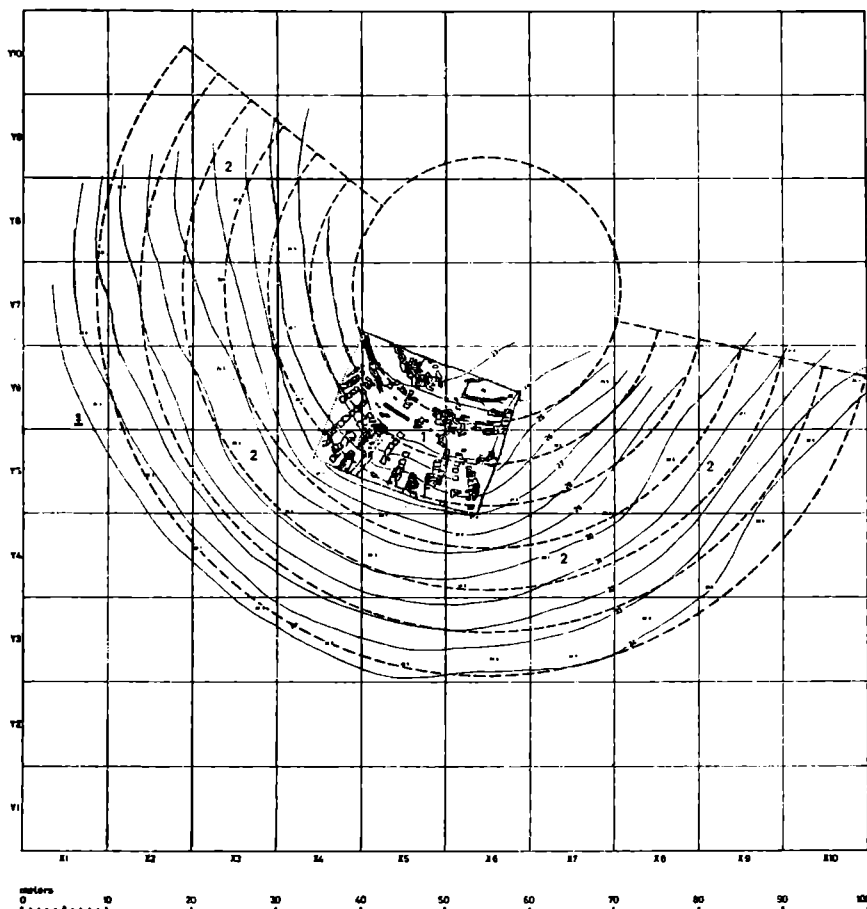
12. *ΠΑΕ* 1954, p. 169.

13. *ΑΔ* 20 (1965) *Χρονικά*, p. 459. Cf. *ΑΔ* 21 (1966) *Χρονικά*, pp. 361-364; *ΠΑΕ* 1966, pp. 63-65, après notre recherche et la localisation de l'emplacement du théâtre et du rempart-est.

RR-ACE-100 (001)
Fig. 33

ABDERA

THEATER CLASSICAL OR HELLENISTIC PERIOD



1 EXCAVATED AREA
2 NON-EXCAVATED AREA
--PRESUMED KOILON

ACE Toposurvey Dec 1978
+ Ground survey stations

Drawing based on archaeological data by D. Lazaridis and ACE Toposurvey

Designed by M. Zagarissiou and S. Logodimos, June 1971 D-AGC-1033

ACE-RESEARCH PROJECT "ANCIENT GREEK CITIES"

1.8 Tout cela fut l'aboutissement d'une tactique unilatérale et, dans une certaine mesure d'une tactique erronée, adoptée au cours des fouilles, et cela dès leur début. Il est caractéristique en effet de relever dans le rapport du directeur des fouilles M.D. Lazaridès de 1961 : «Il convient de rechercher les édifices datant des époques les plus anciennes dans la région se trouvant plus à l'Ouest de l'étendue plate du secteur-ouest de la ville, au Nord de la colline 'Polystylon', et non loin de la mer, parce que c'est là qu'on découvre, pour l'instant, des tessons de vase en terre cuite, de figure rouge ou noire, de même que des murs d'édifices de construction soignée»¹.

2.1 C'est ainsi qu'en nous appuyant d'une part sur l'étude des résultats des fouilles précédents et, d'autre part, sur nos recherches et nos observations faites sur le terrain même pendant deux mois sur toute l'étendue du cap d'Abdera, nous sommes finalement parvenus à cette conclusion, à savoir que le centre religieux, politique et administratif de la cité classique devait être recherché dans le secteur-nord de la ville. Notre thèse se trouvait bien sûr en contradiction non seulement avec l'orientation générale des fouilles qui avaient eu lieu jusqu'alors, mais aussi avec la remarque de Regel, à savoir que «Die Westhälfte der Stadt, dem Nestos zu, war die bewohnteste; hier herrschte das meiste Leben und hier befand sich jedenfalls die ἀγορά»².

2.2 Mais le fait que dans le secteur-ouest de la ville³ on n'ait découvert que des édifices d'époque hellénistique et romaine—exception faite de la maison d'époque classique⁴—alors qu'on n'a pas trouvé de sanctuaires ou d'autels de quelque culte⁵ que ce soit, nous conduit à formuler une hypothèse selon laquelle nous n'avons pas dans ce secteur de la ville de création de nouveaux sanctuaires, mais que *le centre religieux et administratif est situé dans la partie nord, nord-ouest ou nord-est de la ville*, où il a été conservé depuis l'époque classique.

2.3 Les mentions par Hippocrate, d'autre part, concernant des maisons où il visita des malades («ἐπὶ τῆς ἱρῆς ὁδοῦ»⁶, «παρὰ τὰς Θρηϊκίας πύ-

1. *AA* 17 (1961-62) Χρονικά, p. 245. Mais cf. *IIAE* 1971, p. 68, lignes 2-4.

2. Cf. W. Regel, *AM* 12(1887) 165; cf. p. 166. La colline «Polystylon» est celle qui se situe au Sud-Ouest et où sont conservées des parties des remparts byzantins. Pour les recherches sur cette colline cf. *IIAE* 1954, p. 169 et *AA* 20 (1965) Χρονικά, p. 458. Pour l'appellation Πολύστυλον-Μπουλούστρα cf. Στ. Κυριακίδης, «Μπουλούστρα Πολύστυλον», *Ἀφιέρωμα εἰς Ἰ. Ν. Χατζιδάκι*, Ἀθήναι 1921, pp. 170-171.

3. Cette partie ouest de la ville, située au Nord de la colline «Polystylon», est entourée par des collines. Ainsi se forme une petite plaine.

4. Cf. p. 312, note 7.

5. Cf. *IIAE* 1971, pp. 68, 70. Δ. Λαζαρίδης, *Ἀβδηρα καὶ Δίκαια*, p. 38 §194.

6. Hippocrates, *Epid.* Γ XVII ζ'. (The Loeb Classical Library). Voir Δημήτριος Δ. Λυ-

λας»¹, «πλησίον τῆς ἀνω ἀγωγῆς»²), doivent être situés au Nord ou au Nord-Ouest de la ville et sans doute au Nord de la colline centrale et pas du côté occidentale de la ville, selon les passages d'Hippocrate et les résultats des fouilles dans la section occidentale de la ville. La description d'Hippocrate a encore été un élément qui nous a aidé à former le plan hypothétique sur l'étendue de la ville d'Abdera³.

2.31 Nous avons été attiré par le deuxième et le troisième des passages mentionnés ci-dessus.

Le passage «παρά τὰς Θρηϊκίας πύλας» a trait aux remparts de la ville; nous avons essayé de mettre en rapport cette information d'Hippocrate et le site actuel Σιδηρόπορτα, qui se trouve à peu près à 1.100 m. au Nord-Est du centre des fouilles⁴. Car les «Θρηϊκίαι πύλαι» doivent être au rempart du Nord de la ville et être tournées vers la Thrace, étant donné que la mer Egée s'étend à l'Est et au Sud, tandis que la rivière Nestos coulait à l'Ouest de la ville⁵. Pendant nos recherches sur place nous avons en effet constaté qu'il y avait des vestiges justifiant le rapport.

2.32 Pourtant nous avons surtout été frappé par le troisième passage: «ῥ-

πουρλῆς, ἡ παραγωγικὴ κατάληξη -ικὸς στὴν προσωκρατικὴ φιλοσοφία καὶ στὸ ἑποκρατικὸ corpus, Θεσσαλονίκη 1968, pp. 65-66.

1. *Ibid.*, Γ XVII η'.

2. *Ibid.*, Γ XVII θ'. Cf. éd. Hugo Kvehlewein, Lipsiae 1894. Quant au syntaxe et le mot ἀγορῆ cf. *Epid.* Πη : «Τὸ μεираκίον, ὃ κατέκειτο ἐπὶ ψευδέων ἀγορῇ»; ΓΙα : «Πυθίωνι, ὃς ῥκει παρὰ Γῆς ἱρόν»; ΓΙβ : «ὃς κατέκειτο παρὰ τὸ καινὸν τεῖχος»; ΓΙγ : «Γυναῖκα, ἥτις κατέκειτο ἐπὶ ψευδέων ἀγορῇ»; ΓΧVIIβ : «Ἐν Θάσφ τὴν κατακειμένην παρὰ τὸ ψυχρόν ὕδωρ»; ΓΧVIIγ : «Ἐν Θάσφ Πυθίωνα, ὃς κατέκειτο ὑπεράνω τοῦ Ἡρακλείου». Cf. aussi (éd. Littré) *Epid.* Δ' 31, 56; Ε' 101; ΣΤ' 30 : «Ἐν δὲ Ἀβδήροις ὁ παλαιστροφύλαξ, ὁ Κλεισθένης λεγόμενος, παλαίσας πλείω πρὸς ἰσχυρότερον...», 32; Ζ' 114. *Epist.* 10, 11, 13, 14, 15 : «ἦδη δὲ πρὸς τῇσι τῶν Ἀβδηριτέων πύλῃσιν ἐτυγχάνομεν...», 16, 17 : «οὐδὲ γὰρ πόρῳ ἦν ἡ οἰκία, μᾶλλον δ' οὐδ' ἡ πόλις ὅλη. Παρήμεν οὖν, πλησίον γὰρ τοῦ τεύχους ἐτύγχανεν... ἔπειτα κατόπιν τοῦ πύργου βουνὸς ἦν τις ὑψηλός, μακρῇσι καὶ δασείησιν αἰγείροισιν ἐπισκίος... ἦν δὲ τι τέμενος ὑπὲρ ἐκεῖνον τὸν λόφον, ὡς ἐν ὑπονοίᾳ κατοικᾶζοντι, νυμφέων ἱδρυμένον, αὐτοφύτοισιν ἐπιπεφὲς ἀμπέλουσιν...» (cf. Pindarus, *Παιὰν* II, Ἀβδηρίταις vers 25-26), 18, 20, 23.

3. C'est pour cette raison que nous avons demandé avec insistance l'expansion du site archéologique. Dans l'exposé daté du 2 Avril 1965 que le ministre de l'Agriculture d'alors M. Al. Baltadzis nous avait demandé, nous indiquions entre autres que: «La visite dans le site archéologique d'Abdera et l'étude des résultats des fouilles... rendent concrète notre proposition sur la poursuite de l'étude du site archéologique d'Abdera fondée sur les informations des sources littéraires».

4. Cf. W. Regel, *AM* 12 (1887) 165 : «Ein von Norden hierher in die Stadt führender Weg heißt an der Stelle, wo er die ehemalige Mauer schneidet, noch jetzt Demir-Kapu ἢ σιδηρόπορτα».

5. Cf. Thucydides II. XCVII. St. Casson, *op. cit.*, p. 25.

κει πλησίον τῆς ἄνω ἀγογῆς». Le problème qui en a résulté est si les MSS sont exacts «ἀγογῆς» ou si, au contraire, il faut préférer la correction de Blass «ἀγορῆς», c'est-à-dire «ἔκει πλησίον τῆς ἄνω ἀγορῆς». Si la correction de Blass est juste, la «ἄνω ἀγορῆ», selon le passage d'Hippocrate, doit se trouver au Nord ou au Nord-Est du site des fouilles jusqu'alors exécutées. Ce dernier-ci corroborait notre point de vue, selon lequel le centre administratif et religieux de l'époque classique devrait se trouver au Nord de la colline centrale et pas au Sud-Ouest de la ville, où s'étaient limitées les recherches des fouilles.

2.33 D'ailleurs, l'existence de l'agora d'Abdera est connue grâce à un témoignage postérieur, c'est-à-dire d'un décret¹. Pourtant l'agora n'a pas encore été mise à jour, tandis que l'agora commerciale (?) datant de l'époque hellénistique (v. 1.3 et p. 310, note 5) près du port a déjà été localisée(?). C'est l'étendue aussi de la ville qui justifie l'existence d'une agora en haut et d'une autre en bas près du port². Tout de même nous devons avouer que la correction de Blass a été pour nous un élément important pour fonder et formuler notre point de vue sur l'étendue de la ville (cf. p. 315, note 3) et sur l'emplacement du centre administratif et religieux. Seule la progression des fouilles prouvera si cela est exact.

2.4 On a d'autre part découvert dans le secteur-ouest de la ville un fragment de plaque de marbre, portant une inscription dédiée à Dionysos datant du II^{ème} ou du III^{ème} siècle avant J.-C.³, alors que dans le même secteur on n'a pas encore trouvé le sanctuaire de Dionysos —pourtant l'un des plus importants de la ville. Les faits conduisent à penser que la découverte sus-mentionnée constituait un indice supplémentaire en faveur de l'hypothèse citée plus haut. En effet comme on le sait, le sanctuaire a servi de dépôt d'archives de la ville pour les

1. G. Dittenberger, *op. cit.*, (303): «ἀναγραφάτωσαν τόδε τὸ ψήφισμα εἰς στήλην λευκοῦ λίθου καὶ στησάτωσαν ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ τῆς ἀγορᾶς...». Cf. aussi L. Robert, *BCH* 59 (1935) 507.

2. Cf. R. Martin. *Recherches sur l'Agora Grecque*, Paris 1951, pp. 242, 357, 508. R. Martin, *L'urbanisme dans la Grèce Antique*, Paris 1956, p. 127. I. Δ. Κοντῆς, *Αἱ ἐλληνιστικαὶ διαμορφώσεις τοῦ Ἀσκληπείου τῆς Κῶ*, Ρόδος 1956. I. Δ. Κοντῆς, *Τὸ Ἱερόν τῆς Ὀλυμπίας κατὰ τὸν Δ' π. Χ. αἰώνα*, Ἀθήναι 1958. V. S. Dolgorukov, «Ellinističeskaja agora», *Sovetskaja Arheologija* 1969, fasc. 2, pp. 55-68. X. Μπακιρτζῆς, «Περὶ τοῦ συγκροτήματος τῆς ἀγορᾶς τῆς Θεσσαλονίκης» (=L'ensemble de l'agora de Thessaloniki); (je remercie M. H. Bakirtzis de m'avoir permis de voir sa communication faite au II^{ème} «Symposium Ancient Macedonia», organisé par The Institute for Balkan Studies, en août 1973, dont les rapports ne sont pas encore publiés). Cf. Erich Altenhöfer, «Die Theaterhalle von Milet», *Mélanges Mansel*, I, Ankara 1974, pp. 607-618. Pierre Lambrechts, «Rapport sur la cinquième campagne de fouilles à Pessinonte», *Türk Arkeoloji Dergisi* 20.1 (1973) 107-115. James Russell, «Excavations at Anemurium (Eski Anamur, 1971)», *Türk Arkeoloji Dergisi* 20.1 (1973) 201-219.

3. *ΠΑΕ* 1954, p. 168.

décrets relatifs aux fonctions de proxène¹. Il semble donc que cette inscription ait été transférée plus tard à l'endroit où elle a été découverte, autrement dit de son emplacement d'origine à un autre point de la ville.

2.5 Outre les remarques faites ci-dessus, il faut encore tenir compte du déclin économique d'Abdera et du fait même de la destruction de la ville par les Triballes en 376 avant J.-C.².

2.6 Aussi sait-on que les villes de cette région sont bâties en des endroits inaccessibles. De ce point de vue, à cause de la situation naturelle du cap et de la configuration générale du terrain vers la mer, la partie nord a dû, semble-t-il, être le centre de la ville³.

2.7 Enfin, on mentionne expressément dans le péan de Pindare les grands sanctuaires (cf. 2.4; v. aussi p. 315, note 2: 'Εν δὲ Ἀβδήροις ὁ παλαιστροφύλαξ...); d'ailleurs le théâtre est connu par des décrets de la ville⁴.

3.1 Pour préciser donc la justesse de notre point de vue par rapport à l'hypothèse formulée en ce qui concerne le centre religieux et administratif de la ville, au début, par une recherche sur place, nous avons essayé de déterminer l'emplacement du théâtre et ce comme point de départ en vue de la solution du problème, d'autant plus qu'à plusieurs reprises, on avait recherché cet emplacement dans le passé, mais sans résultat. Par ailleurs, la détermination de l'emplacement du théâtre a été le but et le point de départ de notre recherche, car, conformément aux déductions de nos observations, nous croyions que le théâtre devait en tout cas se trouver au-delà des trois collines qui délimitent au Nord, à l'Est et au Sud le secteur-ouest de la ville, tandis que nous ne disposions d'aucun autre élément pour soutenir notre point de vue et qu'il nous était impossible d'effectuer n'importe quel sondage.

3.2 En effet, le 5 mai 1965, *en dehors de l'espace archéologique de cette*

1. Ch. Avezou-Ch. Picard, *BCH* 37 (1913) 122: 16-17: «εἶναι δὲ αὐτὸν πρόξενον τῆς πόλεως ἡμῶν...», p. 123: 28-31: «Τὸ δὲ ψήφισμα τὸδε ἀναγραφάτωσαν οἱ νομοφύλακες εἰς τὸ ἱερὸν τοῦ Διονύσου, οὗ καὶ τῶν ἄλλων προξένων ἀναγεγραμμένοι τιμαὶ εἰσίν».

2. Cf. Diodorus XV 36. K. J. Beloch, *Griechische Geschichte*, III 1, p. 218. Fr. Münzer-M. Strack, *op. cit.*, pp. 13-18, 19. E. Pottier-A. Hauvette-Besnault, *BCH* 4 (1880) 47. Ch. Avezou-Ch. Picard, *BCH* 37 (1913) 125. L. Robert, *BCH* 59 (1935) 507. La découverte à proximité de la colline «Polystylon» en 1951 d'un fragment de stèle en marbre portant une inscription datant du II^eme siècle avant J.-C. probablement, constitue de même un fait marquant dans le problème qui nous intéresse. Il pourrait s'agir d'un décret en l'honneur d'un personnage ayant prêté à la ville une somme d'argent à un faible intérêt (cf. *IIAE* 1952, p. 277).

3. Cf. St. Casson, *op. cit.*, p. 34. Δ. Λαζαρίδης, *Ἀβδηρα καὶ Δίκαια*, p. 41 § 204.

4. Ch. Avezou-Ch. Picard, *BCH* 37 (1913) 123: «...καλεῖσθαι δὲ αὐτὸν ἕως ἂν ζῇ καὶ ἐς προεδρίαν κατ' ἐνιαυτὸν, καὶ στεφανοῦσθαι ἐν τῷ θεάτρῳ ἐς αἰὶ Διονυσίων τῷ ἀγῶνι χρυσῷ στεφάνῳ...» (II^eme siècle avant J.-C.).

époque, nous avons localisé un site dont la configuration naturelle était la seule idoine, dans la région, pour soutenir les suppositions préalables de construction d'un théâtre (v. fig. 1). Nous avons fait des recherches dans toute la région environnante pour découvrir, le cas échéant, des matériaux de construction. Dans un semis de tabac attendant, nous avons effectivement découvert six blocs de pierre poreuse, lesquels devaient de façon évidente appartenir à une grande bâtisse. En même temps, à une centaine de mètres à l'Est de ce point, dans un champ (v. fig. 2), nous avons découvert sur le sol un bloc de pierre poreuse, à peine discernable, long de 1.37 m¹. Ce bloc, comme il a été

1. Ainsi, dans notre rapport du 19 mai 1965 (acte No 4) adressé à l'Éphorie des Antiquités de Kavala, nous avons mentionné ce qui suit :

«Πρὸς τὸν Κον Ἐφορον Ἀρχαιοτήτων Καβάλας.

»Ἐν συνεχείᾳ τῆς διαβιβασθείσης πρὸς ὑμᾶς ἐκθέσεώς μας διὰ τοῦ ὑπ' ἀριθμ. 11856/12-5-1965 ἐγγράφου τοῦ Κου Νομάρχου Ξάνθης ἀφ' ἐνὸς καὶ τῆς μὴ ἐγκρίσεως ἀφ' ἐτέρου ὑφ' ὑμῶν τῆς αἰτηθείσης ἀδείας διὰ τοῦ ὑπ' ἀριθμ. 11620/10-5-1965 ἐγγράφου τοῦ πρὸς διερεῦνησιν τοῦ σημείου τὸ ὁποῖον ἐπεσημάναμεν καὶ ἀναφέρομεν ἐν αὐτῇ καὶ τὸ ὁποῖον κεῖται ἐκτὸς τοῦ ἀρχαιολογικοῦ χώρου εἰς ἀπόστασιν 800 περίπου μέτρων Β-Α τοῦ κέντρου τῶν Σχολικῶν Κατασκευάσεων, συμπληρωματικῶς ἀναφέρομεν τὰ κάτωθι :

»Ἐκ τῆς συνεχιζομένης προσωπικῆς μας μελέτης εἰς τὸ σημεῖον τοῦτο συστηματικῶς προκύπτει σαφῶς ὅτι εὐρίσκόμεθα εἰς χώρον σημαντικοῦ ἐνδιαφέροντος, πιθανῶς εἰς τὴν θέσιν τοῦ ἀναφερομένου ἀρχαίου θεάτρου καὶ ἐνδεχομένως πλησίον τοῦ ἐπίσης ἀναφερομένου μεγάλου ναοῦ τῶν Ἀβδήρων.

» Εἰς ἀπόστασιν 100 περίπου μέτρων ἀνατολικῶς τοῦ σημείου τούτου διακρίνονται ἰχνη τείχους (;), εἰς ἕτερον δὲ σημεῖον πιθανῶς θεμέλιον τείχους (;). Μαρμάριναι πλάκες διακρίνονται ἐπὶ τῆς ὁδοῦ τῆς διαχωρίζουσης τοὺς ἀγρούς.

»Ἐκ τῆς ἐξετάσεως τῶν ἀνωτέρω ἀντικειμενικῶν στοιχείων ἡ προσωπικὴ μας γνώμη εἶναι ὅτι εἰς τὸ σημεῖον τοῦτο πρέπει νὰ ὑπάρχῃ ἀξιόλογος ἀρχαιολογικὴ περιοχὴ διὰ τὴν ὁποίαν δὲν θὰ ἦτο ἄσκοπος μία δοκιμαστικὴ τομὴ, ἐφ' ὅσον ἄλλωστε προσφέρονται πρὸς τοῦτο καὶ τοπικαὶ ἐπιχορηγήσεις καὶ ἐργατικαὶ μονάδες.

» Παρακαλοῦμεν ὁθεν ὑμᾶς, ὅπως θελήσῃτε νὰ ἐπανεξετάσῃτε τὸ θέμα τοῦτο, παρέχοντες τὴν ἀδειαν διὰ τὴν ἐν λόγῳ ἐρευναν καὶ ὑπὸ τὴν προσωπικὴν σας καθοδήγησιν καὶ ἐπιμέλειαν, ἐφ' ὅσον αἱ ἀσχολίαι σας τὸ ἐπιτρέπουν.»

(=«A la suite du rapport qui vous a été transmis par l'acte No 11856/12-5-1965 de M. le Préfet de Xanthi d'une part, et de l'autre de la non approbation par vous du permis sollicité par l'acte No 11620/10-5-1965 de M. le Préfet relativement à la recherche du lieu que nous avons indiqué et que nous citons dans le rapport, (lieu situé en dehors de l'espace archéologique, à une distance de 800 mètres environ au Nord-Est du centre du campement scolaire)—nous vous présentons le rapport suivant :

»Par suite de notre étude personnelle, continue et systématique de cet endroit, il apparaît clairement que nous nous trouvons en un lieu présentant un intérêt considérable, *probablement en l'emplacement du théâtre ancien* [cf. p. 317, note 4] *et, éventuellement, à proximité du grand temple d'Abdera* [cf. p. 317, note 1].

»A une distance de 100 mètres environ à l'Est de ce lieu on distingue des vestiges de rempart (?) [cf. notre fig. 2; *ΑΔ* 21 (1966) Χρονικά, p. 361]; en un autre point on distingue une

établi quatre mois plus tard, appartenait au rempart de la ville (v. fig. 3), qui allait du Nord-Est au Sud-Ouest¹.

4.1 Après la vérification des indications ci-dessus², la Préfecture de Xanthi a décidé de autoriser un sondage (cf. p. 320, note 3) qui a été effectué du 2 au 5 juin 1965 par quatre ouvriers travaillant sous notre direction. Les résultats ont été positifs et ont confirmé notre hypothèse. Au cours du premier jour du travail, comme nous ne disposions que d'un nombre réduit d'ouvriers, pour faciliter la recherche, nous avons décidé d'élargir une tranchée déjà contiguë, car celle-ci se trouvait à l'emplacement supposé de l'orchestre. Auparavant, le peu d'eau contenu a été évacué par une pompe. Peu après, nous avons découvert une plaque de marbre de Thasos (dim. 0,97 × 0,38 × 0,065 m.), qui présentait une surface légèrement incurvée, alors qu'au point de son retranchement formait une courbure le prolongement de laquelle donnait un angle droit. Nous avons aussitôt fait transporter cette plaque à la Préfecture de Xanthi, pour qu'elle y fût conservée³. Ensuite, comme en ce point nous avons constaté un grand terrassement dépassant 2 mètres et que nous n'avions pas à notre disposition tous les moyens requis, le lendemain nous avons exécuté un autre sondage en un point plus élevé, au milieu environ du creux du théâtre et sur le même axe que l'endroit, où nous avons découvert la plaque précitée. Enfin, une tranchée de 2 × 2,50 mètres a été tracée et creusée. A 1,60 m. de profondeur environ nous avons découvert :

fondation de rempart probablement (?) [cf. *ΑΔ* 21 (1966) *Χρονικά*, p. 364 et notre fig. 8]. On distingue des plaques de marbre dans la rue qui sépare les champs [cf. 2.31].

»A la suite de l'examen des vestiges mentionnés ci-dessus notre opinion personnelle est qu'en ce lieu il doit y avoir un site archéologique présentant un intérêt considérable, pour lequel un sondage ne serait pas inutile, puisque d'ailleurs on offre à ce dessein aussi des subventions locales ainsi que la main d'œuvre.

»Nous vous prions donc de bien vouloir examiner à nouveau cette question et de nous délivrer le permis pour la recherche susmentionnée sous votre surveillance, dans la mesure où vos occupations le permettent».

1. Cf. le paragraphe 3 de notre rapport (p. 318, note 1 de la présente communication). Cf. *ΑΔ* 21 (1966) *Χρονικά*, p. 361.

2. La description qui est faite dans le rapport de M.D.I. Lazaridès des conditions de découverte du théâtre (cf. *ΑΔ* 21 [1966] *Χρονικά*, p. 359) est complètement inexacte et privée de portée. Il faut noter seulement que le Préfet de Xanthi d'alors, pour la première fois, a eu connaissance du résultat de notre recherche relative à l'éventuelle détermination de l'emplacement du théâtre et ce par notre rapport du 19-5-1965. Ce rapport a été présenté par lui à la XV^{ème} Éphorie des Antiquités de Kavala. Le texte complet de l'exposé en question constitue plus haut le contenu de la note 1, p. 318. Cf. le journal *Ελληνικός Βορρᾶς* du 9-1-1966, 5; le même journal du 23-2-1966, p. 5 «Τὸ ἀρχαῖο θέατρο Ἀβδηρῶν λαμπρὸ ἀπόκτημα τῆς Θράκης»; *Θρακικά Χρονικά*, fasc. 23-4 (1966) 204-206 (Xanthi).

3. Cf. *ΑΔ* 21 (1966) *Χρονικά*, p. 359, note 3; *ΑΔ* 24 (1969) *Χρονικά*, p. 356.

a) Des blocs de pierre poreuse détruites par l'éboulement et la pénétration de racines d'arbres (v. fig. 4);

b) une rangée de blocs de pierre poreuse provenant de la région de Mandra, disposées graduellement en leur emplacement d'origine et à l'aide desquelles on fixait les sièges (v. fig. 4, 5, 6);

c) des matériaux de construction considérables qui appartenaient à la substructure de l'ancien théâtre (v. fig. 4).

4.11 De plus, apparaissaient:

a) le rocher naturel¹;

b) sur le sol rocheux de la pente nous avons constaté une couche de sable marin, épaisse de 5 à 10 cm environ;

c) sur cette couche de sable étaient placées des rangées d'assises de pierre «marine»² dure, taillées, fixées et ajustées entre elles et formant la fondation du théâtre;

d) sur cette fondation, étaient placées des rangées de blocs de pierre poreuse de la région de Mandra. La coupe de ces blocs présente une forme de carré et de parallélogramme rectangulaire (dim. 0,60×0,60 m.; 0,62×0,62 m.; 0,58×0,58 m.; 0,59×0,62 m.; 0,62×0,50 m.; 0,64×0,62 m.; 0,75×0,62 m.; 0,86×0,36 m.; 1,22×0,62 m.; l'épaisseur varie de 0,27 m. à 0,28 m.). Sur le plan horizontal de la plupart des blocs, au centre, il y a des crans pour leur assemblage avec les sièges (v. fig. 5). Nous croyons que les sièges³ étaient en marbre (cf. 4.1).

Dès que l'emplacement du théâtre a été déterminé, tous les travaux ont été interrompus³.

4.2 Les fouilles limitées au creux ne permettent pas qu'on recoure à des déductions précises et la date de la construction de notre théâtre reste encore à déterminer. Des trouvailles ont été faites (pièces de monnaie, parties de membres architecturaux) et elles datent des époques classique et romaine⁴.

5 Ainsi, à la suite de notre sondage réussi en ce qui concerne l'emplacement du théâtre et de la détermination de l'emplacement du rempart-est (et

1. Cf. Δ. Λαζαρίδης, *Ἀβδηγα καὶ Δίκαια*, p. 4 § 14.

2. Cf. Δ. Λαζαρίδης, *ibid.*, p. 24 § 121.

3. Tout cela est cité dans notre rapport du 9-6-1965 présenté et transmis au Ministère à la Présidence du Gouvernement de cette époque, par l'acte No 14445/11-6-1965 émanant du Préfet de Xanthi. Ici, il faut noter que notre sondage a été effectué par suite d'une autorisation télégraphique accordée par le Ministère à la Présidence du Gouvernement à l'adresse de la Préfecture de Xanthi, après nos refus réitérés d'entreprendre les travaux du sondage en vue de la confirmation de notre opinion sur l'emplacement du théâtre.

4. Cf. ΑΔ 21 (1966) Χρονικά, p. 361.



Fig. 1. Le site du théâtre, avant les fouilles (Phot. du 10 mai 1965).

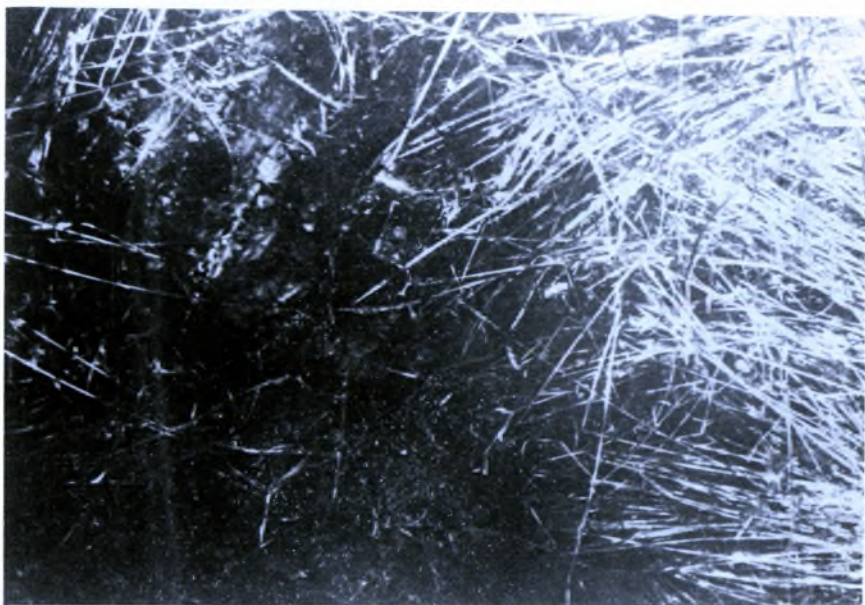


Fig. 2. Bloc de pierre poreuse appartenant au rempart-est de la ville, avant les fouilles (Phot. du 10 mai 1965).



Fig. 3. Le rempart-est de la ville, après les fouilles.



Fig. 4. Premier sondage (2-5 juin 1965).



*Fig. 51. Blocs de pierre poreuse de soubassement de siège avec le cran au centre
(Phot. du 5 juin 1965 et du 25 octobre 1974).*



Fig. 5².



Fig. 5³.



Fig. 6. Partie du théâtre découverte après les fouilles d'octobre 1965.



Fig. 7. Le rempart maritime.



Fig. 8. Fondation de rempart(?) après les fouilles d'octobre 1965.



*La base de l'ante découverte a une distance de 50 m. environ à Nord-Est de site du théâtre
(Dim. $0,285 \times 0,485 \times 0,310$ m.) (Phot. du 10 mai 1965).*

du rempart maritime¹ de la ville, v. fig. 7), les conclusions suivantes peuvent être faites :

1) Le secteur-nord de la ville présente un immense intérêt, puisque c'est là que le théâtre a été découvert, tandis que pendant les fouilles précédentes aucun bâtiment de cette importance n'a été découvert dans le secteur-ouest de la ville;

2) la ligne que l'enceinte de la ville suivait est dorénavant déterminée, après la détermination de l'emplacement du rempart-est, et d'importantes conclusions topographiques ayant trait à l'étendu de la ville s'en déduisent²;

3) enfin, il est nécessaire que les recherches s'étendent à une vaste échelle, dans le pourtour du théâtre (au Sud-Ouest, au Sud, au Sud-Est et à l'Ouest)³, en vue de la découverte du centre religieux, politique et administratif de la ville d'Abdera, ce qui constitue la supposition préalable pour les connaissances et étude détaillées et historiques des données sociales, économiques et culturelles de la ville et de la région⁴.

1. *ΑΔ* 21 (1966) *Χρονικά*, p. 364; *ΑΔ* 22 (1967) *Χρονικά*, p. 433; *ΙΑΕ* 1966, pp. 63-64. Cf. Δ. Λαζαρίδης, *op. cit.*, p. 41 § 204 et p. 42 § 210. Pour le rempart-ouest cf. *ΙΑΕ* 1971, pp. 61, 71.

2. Cf. Δ. Λαζαρίδης, *op. cit.*, pp. 42-43 §§ 211-215.

3. En particulier nous soulignons ce point-ci, parce que nous avons des raisons de croire, que selon les indices dont nous disposons les résultats après les sondages pourront être positifs. Sur une petite colline de pins, proche du théâtre, nous avons constaté, sur la surface du sol, l'existence d'un grand bloc, tandis qu'à l'Ouest et un peu au Sud-Ouest du théâtre, même au Sud-Est et à une petite distance du théâtre, nous avons remarqué que des champs restent sans être cultivés, probablement parce que à une faible profondeur de la surface du sol la charrue heurte peut-être une surface dallée.

4. Ici, nous désirons remercier tous ceux qui d'une manière ou d'une autre nous ont aidés dans notre recherche. Nous remercions particulièrement Mme Evangélie Youri-Leventopoulou, archéologue, qui mettait à notre disposition et qui nous prêtait tous les ouvrages indispensables empruntés à la bibliothèque du Musée de Kavala. Quant à M. Stéphane Ioannidès, directeur de la Section des Lettres et Beaux-Arts de la ville de Xanthi, nous le remercions également de son assistance dans notre effort de faire avancer le problème de la ville thrace d'Abdera. Enfin, je voudrais souligner ce fait, à savoir que notre recherche a bénéficié de l'assistance entière de M. Ch. Dodos, Préfet de Xanthi à cette époque, qui nous a fourni son appui moral et technique, sans lequel du reste la conduite de la recherche aurait été problématique.